

SE BATTRE POUR DES INDICES ?

Prolétaires de tous les pays, nations et peuples opprimés, unissez-vous !

Le quotidien du peuple

JEUDI

29

JANVIER

1976

N° 96

1,50 F

Belgique : 15 F

Commission paritaire n° 56 942

Journal Communiste Révolutionnaire pour la construction du Parti de Type Nouveau

LA QUERELLE PS-PC

DE LA QUERELLE OUVERTE A LA LUTTE SOURDE

Le PS a publié hier un document sur les rapports internes de l'Union de la gauche. C'est Jospin, lieutenant de Mitterrand qui en était chargé, comme il le fut récemment sur le même sujet, à la convention nationale du PS de mai 75. On peut mesurer à cette occasion où en sont les relations des alliés-concurrents.

Le PCF et le PS tirent aujourd'hui, chacun de leur côté une leçon semblable sur leur partenaire. Jospin trouve au PCF une « ouverture positive », à la suite des déclarations sur l'URSS et de l'abandon de la dictature du Prolétariat.

Le PCF, de son côté, a rangé pour un temps les critiques accusant le PS de pencher vers la collaboration de classes. La rupture de l'alliance municipale à Marseille et à Lille, où le PS était allié avec les centris-

tes, serait un signe annonciateur d'une nouvelle bonne volonté des socialistes. Ainsi, la querelle est actuellement mise en sourdine. Il n'est pas besoin d'être très au fait des finasseries de la politique bourgeoise pour savoir que cette sourdine coïncide avec l'ouverture des campagnes électorales pour les municipales et les cantonales. L'affrontement ouvert n'est en effet pas de mise pour des partis qui se présentent ensemble aux électeurs.

Ainsi, la concurrence prend une nouvelle tournure : de querelle ouverte, elle passe à la lutte sourde pour la direction de l'alliance. C'est un balancement auquel l'union de la gauche est vouée, tant que le PS n'estimera pas mûr le moment de la rompre.

Les deux partis passent le plus clair de leur temps à dire qu'ils sont indispensables pour défendre les intérêts des travailleurs : chacun se proclame plus révolutionnaire que l'autre. Jospin critiquait hier « l'union du peuple de France » du PCF, pour ses alliances à droite ; quant au PCF, au moment même où il en largue les derniers lambeaux, il continue sans honte à se réclamer du marxisme, du communisme.

Mais les travailleurs le constatent chaque jour dans la pratique, il ne s'agit là que d'autoproclamations. Le PCF et le PS ne peuvent en effet proposer que deux caricatures du socialisme, des libertés démocratiques, d'ailleurs largement contradictoires. Qu'il s'agisse du capitalisme à la suédoise, en fin de compte vanté par Mitterrand, ou du capitalisme d'Etat avec un large secteur nationalisé prôné par le PCF, ces projets ne répondent en rien aux nécessités de l'heure et aux questions pour demain : comment faire aujourd'hui reculer la bourgeoisie, qui faut-il unir pour la vaincre, quelle lutte pour la révolution en France faut-il mener ? Ces questions ne peuvent trouver de réponses dans le sillage de ces partis : seule la lutte communiste authentique pour le pouvoir des ouvriers et des paysans peut les résoudre.

Paul LEFORT

voir page 4

renault

pistoletteurs en grève depuis une semaine

Les peintres de Renault popularisent leur lutte devant l'usine



voir page 4

solmer

la lutte continue malgré les menaces patronales de lock-out

AFFAIRE PLANCHE (MOULINS)

*2 ouvriers morts sur ses
chantiers : 6 mois avec sursis
pour le patron
(voir page 5)*

SOMMAIRE

- Assas : l'ordre nouveau règne (p. 3)
- Relance de l'économie capitaliste : Mitterrand a ses solutions (p. 3)
- Lecanuet et les assassinats du capital : léger recul (p. 5)
- Laboratoires Mérieux : trafic de sang sur le dos des pays africains (p. 5)
- La vie du journal (p. 6)
- Feuilleton (p. 7)
- Espagne : discours de Navarro, concessions et poudre aux yeux (p. 8)

SAHARA OCCIDENTAL

*Aggravation de la tension
algéro-marocaine*

*interview de
Mokhar Malainine,
membre de la délégation
en Europe du
F. POLISARIO*



*Sahara, zone libérée :
les camps que l'aviation marocaine bombarde.*

DOSSIER

Au moment où se négocient les «contrats de progrès»

Marcel MÉTAYER
Jacques DUBREUIL

SE BATTRE POUR DES INDICES ?

Dès la fin 1975, patronat et gouvernement ont annoncé la couleur pour les salariés : en 1976, non seulement les salaires ne devraient pas augmenter plus que les prix, mais ils pourraient même augmenter moins. Tout cela bien sûr sous couvert de la crise.

Dans le secteur privé ceci n'est qu'une directive générale donnée à chaque patron, et qui sera appliquée «au mieux», en fonction du rapport de forces dans chaque entreprise. Mais dans le secteur public et nationalisé, les augmentations de salaires sont fixées au début de chaque année par des accords globaux, avec l'appui de 3 ou 4 syndicats jaunes (FO - CFTC - CGC - FEN) et s'appliquent à des millions de travailleurs. La première manche des négociations salariales 76 vient de s'achever sur un constat d'échec et une sévère polémique entre gouvernement et CGT-CFDT. Tandis que le CNPF, imité par M. Fourcade, clame sur tous les toits «qu'un seul indice de prix s'impose à tous les français : celui de l'INSEE», les organisations CGT et CFDT des secteurs nationalisés ont averti «qu'elles refuseraient comme base de négociation... l'indice officiel des prix».

Que signifie cette querelle d'indice pour les travailleurs ? C'est ce que nous examinons aujourd'hui...

L'INDICE INSEE : UNE ARME POUR LA POLICE DES SALAIRES

«Y'A UN TRUC !», c'est ce que démontraient dès 1974 les syndicats CGT et CFDT de l'Institut de la Statistique dans un document consacré à la critique de l'indice et qui fit un grand bruit à l'époque.

«Par exemple en décembre 73, on trouve un réfrigérateur marque «Frigimou», type «lgloo», contenance 100 l, prix : 500 F. Un mois plus tard, ce frigidaire n'existe plus, mais on en trouve un

nouveau, marque «Frigimou» type «Val d'Isère», contenance 100 l, prix 600 F. Le nouveau a en plus le dégivrage automatique. (mais il use plus d'énergie, a une tôle plus mince et dure moins longtemps)»

Pour le consommateur, l'augmentation est de 100 F : c'est ce qu'il lui faut payer en plus pour acheter le SEUL frigidaire de 100 l, disponible

Par contre, le capitaliste qui a produit ce frigidaire explique qu'il y a un «changement de qualité», et que, sur

les 100 F, une partie correspond au supplément de dépenses (50 F par exemple) consacré au dégivrage automatique. Pour les patrons, la hausse des prix, c'est le reste ; et elle est inférieure aux 100 F

L'INSEE adopte donc entièrement le point de vue du capitaliste, et son indice ne tient compte que d'une partie des 100 F. (de plus il ne tient compte ni de la durée d'utilisation plus courte, ni de la consommation d'énergie plus forte). Dans le jargon officiel, c'est cela qu'on appelle «l'effet qualité».

L'indice de l'INSEE est dans sa conception même un indice de classe, et dans son utilisation c'est une arme pour la police des salaires.

Ce qui frappe en second lieu dans l'indice, c'est son caractère abstrait.

PASSER SOUS SILENCE LES DIFFICULTÉS RÉELLES DES TRAVAILLEURS

Prenons l'exemple d'une rentrée scolaire : c'est l'occasion de dépenses «exceptionnelles» certes mais obligatoires - livres, cahiers, vêtements de sports, etc... Pour un cadre, ce n'est pas très grave, car son épargne lui

permet d'amortir les à coups ; par contre, pour l'OS, qui le plus souvent ne dispose que d'une marge étroite en plus de l'alimentation, des transports et autres dépenses vitales, c'est une véritable catastrophe, l'obligation de divers sacrifices.

L'INSEE cache la vérité, à la fois parce qu'il ne fait AUCUNE ENQUÊTE SUR

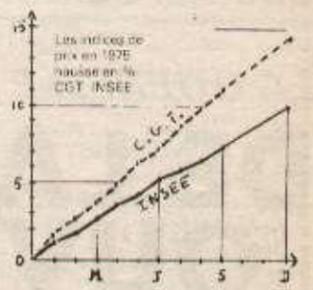
LES BUDGETS RÉELS DES FAMILLES DE TRAVAILLEURS, sur leurs dépenses, sur les conséquences de la hausse de tel ou tel prix sur leur vie, et d'autre part parce qu'il fait comme si toutes les classes, toutes les couches, sociales, de l'OS au Directeur, avaient la même consommation, les mêmes problèmes !

L'INSEE NEGLIGE LE TIERS DES HAUSSES DE PRIX

Depuis le début de 75, l'écart entre l'indice CGT et celui de l'INSEE grandit, et atteint le tiers de la hausse : CGT + 14,2%, INSEE + 9,7%...

Rien d'étonnant à ça : depuis 18 mois, la direction a modifié le mode de calcul de l'indice - sous prétexte d'«utiliser l'informatique» - enlevant tout moyen de contrôle aux enquêteuses et aux calculateurs sur la façon dont sont éliminées les hausses dues à un changement d'article ou à une «augmentation de qualité».

Ces manœuvres sont d'autant plus graves pour l'ensemble des travailleurs qu'on parle de faire augmenter les salaires en 76 encore moins vite que cet indice de plus en plus truqué !



POUR DEFENDRE NOTRE POUVOIR D'ACHAT

SE BATTRE POUR UN «BON» INDICE ?

Mais les précisions apportées à cette occasion par la direction confédérale ramènent à de plus justes proportions cette offensive. Ainsi, le 5 novembre, G. Séguy déclarait dans une conférence de presse : «Au nom d'une politique contractuelle régulière et constructive, les représentants de la CGT opposeront l'indice de la CGT à celui de la coalition gouvernementale ; ils exigeront que l'instrument de mesure du coût de la vie soit mis au point par toutes les parties contractantes».

Dans le secteur public et nationalisé, comme dans un grand nombre de branches, différents mécanismes d'échelle mobile ont été mis en place. C'est même l'acquis principal dont se targuent FO, la FEN et la CFTC pour justifier leur participation à la politique «contractuelle» menée par le gouvernement depuis 5 ans. La question de la mesure de la hausse des prix prend ainsi une importance particulière, d'autant plus que l'indice de l'INSEE s'écarte de plus en plus de celui de la CGT. Ceci explique la relance de l'offensive de la CGT contre l'indice de l'INSEE, alors que s'ouvrent les négociations salariales annuelles dans le secteur public et nationalisé.

acceptant de négocier le maintien du pouvoir d'achat ils reconnaissent aussi implicitement que l'indice de la CGT ne mesure pas exactement la hausse du coût de la

sur le chômage ou les salaires, ne cherche qu'à masquer les antagonismes de classe qui marquent profondément leurs méthodes de calcul. La dénonciation des truquages

et de dénoncer l'inflation, tare du système capitaliste.

OU POUR UN OUTIL AUX MAINS DES TRAVAILLEURS ?

Un indice, mesurant la seule évolution des prix, et même négocié avec le gouvernement, peut suffire aux révisionnistes, car il répond à leurs préoccupations de maintenir la hiérarchie des salaires et d'assurer aux cadres le bénéfice intégral des luttes menées par les travailleurs. Mais cela ne suffit en aucune façon aux travailleurs qui, depuis plusieurs années, ont mis en avant dans leurs luttes sur le pouvoir d'achat, les revendications sur le salaire minimum et les augmentations uniformes.

C'est seulement avec les travailleurs eux-mêmes, avec leur participation consciente, que l'on pourra avancer.

En 1972 déjà une première expérience avait été menée pour la rédaction de Budgets de Travailleurs, reflétant partiellement l'appauvrissement bien réel d'un certain nombre de familles ouvrières et populaires (leur «paupérisation»). Ces expériences ouvrières, et la réflexion des travailleurs confrontés à la confection des indices INSEE, CGT ou CFDT, devraient permettre d'aller vers la réalisation d'un outil aux mains des travailleurs pour engager d'un point de vue de classe la dénonciation des hausses, mesurer concrètement les coups portés à leur pouvoir d'achat et pouvoir mieux se battre pour le défendre !

L'indice CGT : au profit de quels salariés ?

Calculé depuis janvier 72, l'indice de la CGT présente une différence essentielle avec celui de l'INSEE : il se place du point de vue du «consommateur» et tient compte de la totalité de la hausse de prix, même lorsqu'elle a lieu à l'occasion d'un changement d'article. Ceci explique l'essentiel de la différence entre les deux indices (cf. encart), car du point de vue technique (nombre de relevés, méthodes de calcul), ils sont très voisins.

UN INDICE QUI REFLÈTE MIEUX LES HAUSSES DE PRIX...

Ainsi l'indice CGT mesure sans doute plus correctement la hausse des prix et peut donc être utile à la défense du pouvoir d'achat dans une certaine mesure.

Reste la différence entre les différentes couches de travailleurs (O.S., O.P., employés, techniciens) et les ingénieurs et cadres... La position de la confédération consiste à demander le calcul de plusieurs indices - un par catégorie - de façon à tenir compte des différences de consommations : un O.S. consacrerait 40% de son revenu à l'alimentation contre

moins de 30% à un cadre. Mais posé comme ceci, rien n'est résolu ! Car l'INSEE a déjà fait ces calculs et s'apprête à les publier régulièrement : or on constate que chaque indice du coût de la vie (de l'O.S. à l'ingénieur) augmente exactement à la même vitesse.

...MAIS QUI N'EST PAS AU SERVICE DES TRAVAILLEURS

Donc le problème n'est pas là. Il est dans la nature même de l'indice : celui-ci reflète les problèmes des cadres ! Eux qui ne subissent pas les difficultés concrètes des bas salaires, les à-coups dus à des dépenses imprévues ou exceptionnelles et les sacrifices correspondants.

Il en va tout autrement pour les petits salaires, pour les budgets ouvriers...

Ainsi l'indice - CGT ou INSEE - «oublie» les difficultés concrètes des travailleurs ; il «oublie» que 80% ou 90% de leur salaire est constitué de dépenses incompréhensibles (alimentation, loyer, etc...), et que le problème est celui du salaire minimum et de l'augmentation substantielle des bas salaires.



Se battre pour des augmentations uniformes et la priorité aux bas salaires !

Autrement dit les faux communistes dans la CGT sont prêts à s'associer à la politique contractuelle, aux côtés des organisations de collaboration de classe, si on leur accorde la possibilité de négocier l'indice des prix ! En

vie. Ils ramènent ainsi la lutte pour le pouvoir d'achat à une querelle de techniciens sur la construction d'un «bon» indice.

Le prétendu caractère «scientifique» des statistiques de prix, comme celles de l'indice officiel, qui n'ont pour objet que de voler les travailleurs, est nécessaire. Mais elle ne saurait suffire. Les travailleurs ont besoin d'une arme qui leur permette, concrètement, de mener la lutte sur le pouvoir d'achat,

POLITIQUE

MITTERRAND PROPOSE UN PLAN DE RESTRUCTURATION CAPITALISTE

Mitterrand, pendant la campagne des élections présidentielles avait tenu à rivaliser avec Giscard pour donner ses projets dans la gestion de l'économie capitaliste. En septembre dernier, il faisait de nouvelles propositions en réponse au plan de relance de

Giscard. Ce début de semaine, il proposait un nouveau plan de mesures pour améliorer la gestion capitaliste.

Constatant que le chômage ne va pas diminuer cette année, il se préoccupe avant

tout des difficultés des entreprises ; elles subissent le poids des charges, elles ne peuvent pas investir, elles ne sont pas suffisamment compétitives, etc... Il parle (et ce n'est pas nouveau) de créations d'emploi dans le secteur public, et, par la relance de la consommation, dans le secteur privé. Il a mot aussi pour les vieux, les handicapés, le SMIC. Mais pour le financement de ces dépenses, il s'inspire étrangement des «réformes» giscardiennes comme celle de la taxation des plus-values, la lutte contre la fraude fiscale ; la taxation des héritages. Sous l'apparence d'une meilleure «justice fiscale». Ces mesures visent à la récupération de fonds par l'Etat pour aider à la restructuration capitaliste.

Et tel est bien la préoccupation essentielle de Mitterrand. Il s'agit de remplacer «par des industries nouvelles les secteurs industriels dépassés (dans le textile par exemple)». Son souci réside dans l'amélioration de la situation des entreprises françaises dans la concurrence internationale. Pour cela, il faut «entreprendre une restructuration compétitive et sélective des secteurs clés de l'économie française». Mitterrand vise juste ; juste en ce sens que ses propositions correspondent aux besoins,

aux préoccupations du capitalisme français.

Il indique cependant l'originalité de son système ; il rejette absolument l'appropriation collective des moyens de production (pour cause, c'est un objectif de la dictature du prolétariat !) ; mais il considère que le système suédois qui maintient la propriété privée des moyens de production et pratique le transfert systématique des revenus ne permet pas une rationalisation suffisante de l'économie capitaliste. Les nationalisations prévues dans le programme commun doivent apporter un remède à cet inconvénient. Elles doivent contribuer à la restructuration industrielle qu'il envisage.

Pour réaliser ces objectifs, prenant à son compte les préoccupations du patronat, Mitterrand lui offre même ses bons services : un gouvernement de gauche serait mieux placé car il obtiendrait plus aisément que Giscard la confiance de la classe ouvrière. Le patronat y pense. Mais chaque jour, auprès des travailleurs, elle ne cesse de se discréditer. Elle aura autant de peine que Giscard pour faire croire que capitalistes et travailleurs ont les mêmes intérêts.

Fabien VAUDOIS

MANIFESTATION A LA FACULTÉ DE JUSSIEU AMIANTE AUJOURD'HUI, CANCER DEMAIN



Hier, à l'appel de l'intersyndicale CFDT CGT FEN de Jussieu, une manifestation en direction du rectorat a réuni le personnel de la faculté et un nombre important d'étudiants. Motif : le danger que fait courir l'amiante utilisée dans la construction des locaux : asbestose (une sorte de silicose, entraînant la mort des poumons) pour les ouvriers qui l'utilisent, cancer pour ceux qui vivent ou travaillent dans des locaux où l'amiante est utilisée sans précautions. Cette première mobilisation, encore limitée, aussi bien sur le problème précis de la faculté de Jussieu, que sur le problème de la sécurité et de la santé des travailleurs aussi bien à l'usine que dans les logements populaires. Et c'est ce qui en fait tout le caractère positif.

"L'ORDRE NOUVEAU" RÈGNE A ASSAS

Ces derniers temps, les groupuscules fascistes font à nouveau parler d'eux, à coups de matraques et de barres de fer et plus seulement en faisant le service d'ordre de Giscard ou en organisant des raptus comme celui du PDG de Phonogram. Les attaques se multiplient sur les marchés, tout particulièrement contre les militants qui dénoncent la répression contre les soldats et militants poursuivis devant la Cour de Sécurité. Ainsi, dimanche dernier, un groupe de ces individus se réclamant du PNF et autres fascistes s'est attaqué à des militants sur le marché de Montrouge. Un militant CFDT, agressé à coups de barres de fer a été blessé. Mais c'est encore sur les facultés, surtout lors des élections universitaires, qu'ils se sont le plus manifestés.

A Paris, personne n'ignore que le repaire des nostalgiques de Hitler est la faculté de droit et de sciences économiques, le centre Assas. N'y entre pas qui veut. Quiconque se présente à l'entrée est aussitôt encadré par deux «vigiles». «Votre carte ?» Aussitôt, quelques individus portant blousons de cuir et chaussures renforcées approchent, reniflant en toute personne non porteuse de la carte d'étudiant en droit un «rouge» à matraquer. Et si la personne en question parvient à s'échapper, les CRS des quatre cars stationnés à proximité se chargent de la seconder. Quant au directeur du centre Assas, l'embaucheur des vigiles universitaires (dont il estime «qu'ils ne sont pas assez nombreux pour assurer l'ordre dans la faculté...»), il ne man-

que pas d'aplomb : «Mais tout est calme, ici, les étudiants travaillent, non, il ne se passe vraiment rien. Les élections universitaires se sont déroulées normalement, et logiquement, ce sont les plus forts qui doivent gagner...».

Il ne se passe rien ! Qu'on en juge : les murs du hall d'Assas sont couverts d'affiches célébrant les vertus d'assassins genre Franco ou Pinochet, tout étudiant ne se montrant pas assez «docile» se voit immédiatement ramené dans le droit chemin par des individus porteurs de badges à la croix celtique, membres de l'UNI, du GAJ et autre GUD... Les locaux des organisations étudiantes qui ne se réclament pas de ces sigles sont régulièrement saccagés, tout cela sous l'œil bienveillant des vigi-



Service d'ordre de Giscard, manifestation pour Franco, terreur à Assas, toujours les mêmes...

les, du président de l'université, et des mandarins du corps enseignant.

Lundi dernier, d'autres facultés ont été visitées par cette faune qui règne à Assas : A Jussieu, un commando d'une cinquantaine d'entre eux s'est attaqué au cocktail molotov à des locaux (dans leur précipitation, ces messieurs ont incendié par mégarde le local d'une organisation d'étudiants de droite...) et à des panneaux d'affichage. Même chose à Censier.

Que ces groupuscules ne soient qu'une annexe du pouvoir giscardien est une évidence, depuis qu'ils ont assuré le service d'ordre de Giscard pendant la campagne électorale. Qu'aujourd'hui, ils se manifestent si impunément (dans des domaines encore limités, il est vrai

montre que leur action n'est qu'un aspect d'une politique de la bourgeoisie marquée par la poursuite de militants, par des atteintes de plus en plus prononcées contre les libertés conquises par les travailleurs. S'y ajoute dans les universités la volonté d'empêcher toute remise en cause du réaménagement de l'université bourgeoise, telle que l'ont entamé les étudiants nantais. Aussi, ce n'est pas en se livrant à des piteuses du genre de celle de Juquin, membre du BP du PCF, qui a dû prendre les jambes à son cou lors de sa visite à Assas, que nous les ferons taire. C'est en mobilisant les étudiants contre l'université au service des patrons, et plus largement en menant le combat pour les libertés démocratiques.

Eric BREHAT

Le sens d'une révision constitutionnelle

Le conseil des ministres d'hier a examiné plusieurs modifications en cours concernant la procédure de l'élection présidentielle. La première, de moindre importance, traite des mesures à prendre en cas de décès d'un candidat à la présidence, spécialement entre les deux tours.

Mais, une autre disposition concerne les formalités à remplir pour être candidat : un projet de loi à ce sujet, déjà, adopté par le Sénat, sera bientôt discuté par l'Assemblée nationale. Le but essentiel, (non avoué bien sûr) de cette réforme, est d'éliminer les révolutionnaires de la tribune que peut constituer la campagne pour les élections présidentielles, en augmentant le nombre des signatures d'élus nécessaires au dépôt de candidature, ainsi que les conditions financières.

Alors que cette modification sera adoptée par une simple présentation à l'Assemblée, il faudra, pour la question du décès éventuel d'un candidat, réunir en grande pompe le Parlement à Versailles.

La mutuelle de la police derrière Poniatoski

C'est Marcellin qui nomme le syndicat autonome de la police «la mutuelle». Bien nommée puisque pour l'essentiel elle approuve tout ce que fait son ministre. Son nouveau responsable, Jean Chaunac, dont tout le monde dit dans la police qu'il est au PCF, n'est semble-t-il pas plus virulent que son prédécesseur, Monate. Il vient de déclarer : «nous approuvons toutes les mesures» prises par Poniatoski avant-hier. Mieux, il réclame encore : il faut, dit-il, «recruter des policiers en civil et en uniforme, renforcer l'ilotage, les patrouilles, créer des commissariats dans la plupart des quartiers». Voilà au moins un «syndicat» qui ne gêne pas Poniatoski ! Et, pourtant, c'est un syndicat «modéré» !

Sanguinetti : les généraux n'ont rien dans la tête

Alexandre Sanguinetti ne décolère pas de la claque infligée à son petit frère l'amiral Antoine. Il se répand en déclarations caustiques : après avoir qualifié Bigeard «d'analphabète», il vient de lancer : «les gouvernements ont toujours veillé à ne pas avoir de dirigeants militaires ayant des idées sur l'armée». Moralité : sur un képi de général, il y a des étoilles, mais dessous, la tête est vide. Voilà une attaque intolérable au moral de l'armée ! Le juge Gallut va-t-il s'en saisir !

six militants corses devant la Cour de Sécurité de l'Etat

La Cour de Sécurité de l'Etat est en passe de devenir la juridiction la plus occupée de France. Après les autonomistes bretons, les soldats et les militants syndicalistes, c'est à nouveau des militants corses qui viennent d'y être déferés. C'est après une vaste opération policière dans le sud de l'île que ces militants ont été arrêtés. Leur est reproché leur participation à des plasticages commis récemment en Corse contre les intérêts des colons. Le Front Corse de Libération qui avait revendiqué ces attentats dément que les personnes arrêtées fassent partie de ses militants.

Un nouveau mouvement corse : l'APC (Association des Patriotes Corses) vient de se créer, il se fixe pour but de «dénoncer avant le procès d'Edmond Simeoni et de ses compagnons l'inconsistance des dossiers et l'injustice inacceptable d'une condamnation annoncée par avance». Max Simeoni, ancien secrétaire générale de l'ARC a déclaré approuver entièrement cette initiative.

GALA DE SOUTIEN AUX SOLDATS ET MILITANTS EMPRISONNÉS ET INCULPÉS

JEUDI 29 JANVIER - 20 H
MUTUALITÉ - 24 RUE St VICTOR, PARIS 5^e
(métro Maubert Mutualité)

avec Joan-Pau Verdier
La troupe Z
Lord Free
Mass Devia...

Projection du film : «les sentiers de la gloire» de Stanley Kubrick

LUTTES OUVRIÈRES

IMRO : jugement d'expulsion aujourd'hui.

Mardi après-midi, les travailleurs d'IMRO passaient en tribunal des référés, pour l'occupation de l'imprimerie. L'UL-CGT leur avait promis de mobiliser largement sur les boîtes de Rouen, mais rien n'a été fait. Assistaient au procès uniquement les travailleurs que les grévistes d'IMRO avaient eux-mêmes mobilisés. Cette nouvelle trahison, à un moment où ils ont besoin du plus large soutien pour continuer leur lutte, les révolte. Mais au fond, elle ne les surprend pas, car depuis des semaines, le PCF leur répète : « Restez dans votre boîte ». Tout faire pour isoler les imprimeries en lutte, et pour isoler les travailleurs du Livre, de ceux des autres branches, voilà la tactique du PCF !

Mais les grévistes d'IMRO attendent de pied ferme le résultat du jugement, qui doit être rendu aujourd'hui !

Fonction publique : les contrats ne progressent pas

Avec un bel optimisme, Fourcade, et ses collègues de la Fonction Publique et Nationalisée, annoncent comme base de discussion pour une reprise des négociations salariales 76 (enlissées depuis le 26 janvier), « 7,5% de hausses des prix dans l'année ».

C'en est au point que F.O. s'inquiète de voir le gouvernement « jeter par dessus bord la politique contractuelle », qui fait sa raison d'être. Pour elle, il s'agit d'« accélérer le règlement satisfaisant de la réforme de la catégorie A (cadres) » !

Pour mettre tout le monde d'accord, le gouvernement prend prétexte des embarras des enseignants de la FEN (tiraillés entre P.C. et PS) pour repousser à après leur congrès (mi-février) la reprise des négociations sur les « contrats de progrès ».

Pour « accélérer le mouvement », plusieurs Fédérations CGT et CFDT (Équipement, Affaires Culturelles Santé, Public...) annoncent une grève nationale de 24h, jeudi prochain et une semaine d'action du 23 au 27 février.

LES RESIDENTS DU FOYER SONACOTRA DE LA ZUP DE DAMMARE LES LYS (77) ENTRENT A LEUR TOUR DANS LA GREVE DES LOYERS

Nos loyers sont actuellement à 262F par mois avec les charges, pour une chambre de 6 mètres carrés. On ne nous change les draps qu'une fois par mois, quand ils sont tout noirs... La peinture n'a jamais été refaite depuis la construction du foyer. Le nettoyage n'est pas fait le samedi et le dimanche, alors qu'on en a le plus besoin ces jours-là. Le droit de visite est limité de 11h à 22h, et interdit aux femmes. Le gérant entretient la division entre les nationalités, notamment en les séparant par étages.

Nous en avons assez de payer si cher pour vivre dans d'aussi mauvaises conditions, et d'être privés de nos libertés les plus élémentaires.

Nous nous sommes rassemblés dimanche 25 janvier, à environ 130 résidents sur 180 chambres occupées, et nous avons décidé de ne plus payer de loyer à partir du premier février 1976. Nous rejoignons nos camarades en lutte depuis plusieurs mois dans les autres foyers Sonacotra, pour obtenir satisfaction sur la même plate-forme de revendications (notamment la baisse des loyers de 50%).

Corr. d'un résident du Foyer

LETRE OUVERTE DES RESIDENTS SONACOTRA DE BURES/YVETTE (91) (extraits)

à Monsieur le Directeur Général de la Sonacotra

(...) Votre concierge de Bures, Monsieur Aubry, en serviteur zélé de la Sonacotra, refuse de donner des chambres à des travailleurs immigrés, sous prétexte que nous sommes en grève ! Est-ce prévu dans le « Contrat d'hébergement qui lie la Sonacotra à ses résidents ? » Est-il nécessaire de rappeler que les foyers Sonacotra sont construits pour les travailleurs immigrés avec des prélèvements effectués sur leurs Allocations Familiales ? (...)

(...) Il y en a parmi nous qui habitent dans des foyers Sonacotra depuis 7 ou 8 ans, et ont donc, non seulement versé plus de 20 000 NF de loyer à votre société, mais aussi subi une perte d'Allocations familiales de plus de 10 000 NF, au profit de la dite Société, soit en tous plus de 3 millions anciens, pour une chambrette de 5 m². Nous en connaissons plusieurs dans ce cas, qui n'ont pu obtenir une chambre à Bures, alors qu'il y en a plus de cinquante encore inoccupées. (...)

L'Assemblée Générale recommande quand même au Comité de Résidents d'accepter de recevoir Monsieur votre délégué régional, tout en agissant parallèlement, dans le cadre du Comité de Coordination de l'Essonne et du Comité Générale de Coordination de Foyers Sonacotra en grève.

Nous vous rappelons que notre grève du foyer n'est pas totale, puisque la Sonacotra tire toujours des revenus de nos Allocations familiales, ce qui explique qu'elle ait « néanmoins maintenu jusqu'à ce jour, et sans interruption, l'intégralité des prestations souscrites ? (...)

L'Assemblée Générale

RENAULT BILLANCOURT

LA REVOLTE DES PEINTRES

Depuis 5 jours maintenant les peintres du département 74 de Renault-Billancourt sont en grève. Ils luttent contre les conditions de travail qu'ils subissent depuis des années. « On travaille tout le temps dans le brouillard, obligés de peindre dans toutes les positions, à genoux, couchés, nous respirons sans cesse la peinture ; nous n'en pouvons plus, nous en avons assez ! » me dit un immigré qui distribue des tracts.

Ils sont ainsi plusieurs dizaines devant l'entrée de Renault, revêtus de leurs combinaisons blanches, ainsi que de leurs masques et de leurs cagoules. Dans leur tenue de travail ils tiennent ainsi à montrer aux autres ouvriers de Renault quelles sont leurs conditions d'exploitation, ce qu'ils supportent tous les jours pendant huit heures en deux équipes, ce qu'ils ne veulent plus accepter !

Leur vie, leurs conditions de travail sont méconnues dans les autres ateliers, si ce n'est par ceux qu'on a mutés de la peinture au montage (lorsque le poison respiré au bout de trop d'années risquait de les rendre totalement improductifs !). C'était le sens du tract qui

appelait l'ensemble des ouvriers à « se rendre dans l'atelier pour juger sur place ».

Malgré cette révolte évidente des peintres, la direction de la CGT ne tient pas à ce que le mouvement s'étende ! En est témoin l'in-

tervention de Roger Sylvain qui condamnait le fait que l'on parle de la grève dans la presse. D'après lui « c'est une manœuvre de la direction pour rendre la grève impopulaire ».



Aux portes de Renault, les peintres popularisent leur lutte

tervention de Roger Sylvain qui condamnait le fait que l'on parle de la grève dans la presse. D'après lui « c'est une manœuvre de la direction pour rendre la grève impopulaire ».

Cette volonté de ne pas populariser la lutte, le peu de

contrôler. La manière dont les dirigeants révisionnistes, Sylvain en tête, empêche tout contact avec les journalistes en est significative.

« Être payé plus pour pouvoir mieux renouveler leur force de travail » voilà ce que

demande la direction de la CGT, mais demain ; même si le bifteck est plus fréquent sur la table, le travail n'aura guère changé si ce n'est pas du tout ! Lutter pour l'augmentation de salaire est nécessaire, mais l'argent ne

remplace pas la santé. La lutte pour les conditions de travail c'est avant tout la lutte pour leur transformation, pour qu'elles ne soient plus pénibles.

José GARCIA

Solmer ECHEC DES PREMIERES NEGOCIATIONS

Une assemblée générale vient de se tenir à l'intérieur de Solmer, de plus de 1 000 personnes. Il a été décidé une diffusion de tracts dans les différentes localités de la zone de Fos, ensuite dans l'après-midi, vers les 17 H 30, il y a eu une entrevue entre FO, CGC, CFDT, CGT d'un côté et de l'autre côté Durand-Rival (le PDG), avec

l'inspection du travail, au siège de la Direction Départementale du Travail à Marseille.

Cette réunion a été un échec parce que la direction a refusé de mettre à l'ordre du jour la discussion sur la revalorisation des salaires et la réduction du temps de travail.

La CGT et la CFDT communiquent, à la fin de la réunion :

« C'est la décision de la direction de mettre 600 personnes en chômage technique à compter du 24 janvier qui avait provoqué plusieurs arrêts de travail dans l'entreprise, notamment chez les

employés des hauts-fourneaux et les travailleurs des services de transport (fer et route) et de la préparation des charges ».

A la sortie de cette même entrevue, le PDG Durand-Rival a annoncé : « Nous annoncerons également au Comité d'Entreprise que nous allons être dans l'obligation de mettre en chômage technique près de 3 000 personnes pour les 2 ou 3 février. Et si le chahut persiste dans les ateliers, nous allons être amenés à fermer l'usine complètement à brève échéance ! »

Ces menaces n'ont pas de prise sur les travailleurs, un exemple : des travailleurs de la préparation des charges n'ont pas hésité à se mettre en grève dès lundi 26 alors qu'ils étaient menacés de lock-out pour le mardi 27. Tandis que pour le PCF il est « utile d'ajouter à la réflexion des travailleurs de Solmer les propositions des communistes : la situation de la sidérurgie confirme le bien-fondé de sa nationalisation ».

Pour obtenir la victoire, les travailleurs de Solmer doivent d'abord réussir à briser la division actuellement créée par secteur, à l'intérieur même de l'usine (qui occupe plus de 6 000 personnes) pour ensuite permettre de populariser largement leur lutte en créant l'unité avec les travailleurs de la CFM et d'Ugine-Acier (situées dans la zone de Fos), encore mal informés de la lutte des travailleurs de Solmer...

Brasserie Yutz

"QUAND CA REPARTIRA, ON FERA COMME LES LIP !"

Après 4 jours de grève, c'est la reprise du travail à la Brasserie de Yutz. Le « Républicain Lorrain », de suite annonçait la fin de la grève « qui a abouti à un accord qualifié d'honorable pour les 2 par-

trons n'en croyaient pas leurs yeux » « d'ailleurs ce n'est plus comme avant, en 4 jours on a compris notre force, ainsi les chefs ne font plus ce qu'ils veulent... »



Brasserie : pendant la grève, un piquet pourtant décidé

ties. Les licenciements sont maintenus mais la direction générale fera le maximum pour aider au reclassement des intéressés ».

« On est conscient que ce qu'il faut c'est que tous restent à la brasserie... ». Une femme de gréviste, qui a participé activement au piquet de grève nous dit : « Les

Les travailleurs sont conscients qu'il ne faut pas baisser les bras. Plusieurs travailleurs ajoutaient : « Il faut continuer à discuter entre nous, il faut renforcer et « faire marcher » le syndicat, il faut garder le contact avec le délégué de la brasserie de Drancy, et réfléchir sur notre lutte pour ne pas être pris au dépourvu quand on redémarre ». « Quand cela repartira, il faudra mettre la population dans le coup ». Car, ce n'est que partie remise et « La bière on pourra s'en servir », comme les Lip se sont servis des montres... puisque les patrons ne « peuvent » à ce qu'ils nous racontent faire marcher la boîte, nous on le fera... » !

Quand on va discuter avec

Corr. Thionville-Yutz

Robert RIVIÈRE

POLITIQUE

Lecanuet contraint de l'affirmer : DANS LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

LES PATRONS SONT RESPONSABLES

Chaque inauguration de tribunal est pour Lecanuet, ministre de la Justice, l'occasion d'exposer ses conceptions sur tel ou tel point de la justice. Avant-hier, pour l'inauguration du Tribunal de Grande Instance, il a abordé la question des responsabilités dans les accidents. Le point important de ce discours, c'est l'affirmation de la responsabilité des chefs d'entreprise en cas d'accident du travail.

« Certains suggèrent en matière d'accidents du travail de transférer à l'entreprise toute entière la responsabilité pénale qui pèse actuellement sur ses dirigeants... Il faut bien voir qu'il ne s'agit pas en réalité de transférer, mais de diluer, l'idée de responsabilité. Il faut que quelque chose continue de peser sur les épaules de celui qui est en mesure de prévenir ou d'éviter l'accident, si l'on veut qu'il soit incité à le faire, et ce quelque chose n'est rien d'autre précisément que la responsabilité pénale des personnes physiques... »

L'importance de cette position, même si elle ne fait que reprendre la législation, c'est qu'elle constitue un recul de la bourgeoisie sur la question des accidents du

travail. Elle intervient en effet à la veille du procès de Planche. Et c'est à la suite des nombreuses luttes menées par les travailleurs pour la sécurité dans le travail, à la suite des inculpations et emprisonnement de plusieurs



patrons pour leur responsabilité dans des accidents du travail, que le gouvernement a été contraint à ce recul.

Néanmoins pour rassurer le patronat, Lecanuet a tempéré ces affirmations en demandant l'indulgence des juges, prétextant les conséquences pour les ouvriers de la condamnation d'un patron « par des amendes, des confiscations ou encore des fermetures ce serait les ouvriers qui seraient pénalisés... ». Et il a ajouté qu'on ne pouvait considérer un patron respon-

sable d'accidents du travail comme un délinquant, car il n'a pas voulu tuer.

Pour Lecanuet, un patron qui, par mesure d'économie, pour ne pas diminuer ses profits, fait travailler ses ouvriers dans des conditions dangereuses, susceptibles de provoquer des accidents mortels, n'est pas un assassin. Sur ce point, il donne donc satisfaction au patronat.

Comparer, comme il le fait, un patron en infraction avec le Code du travail à un automobiliste qui franchit une ligne jaune, c'est masquer que c'est pour accroître leurs profits que les patrons font travailler les ouvriers dans des conditions dangereuses. Dire que la délinquance patronale n'est pas volontaire revient à mettre sur le même plan de responsabilité l'ouvrier contraint de ne pas respecter les règles de sécurité à cause du rythme infernal des cadences qui lui sont imposées et le patron qui impose ces cadences.

Serge LIVET

Les réactions au discours de Lecanuet

Pour le CNPF, la patron n'est pas comparable à l'automobiliste qui franchit une ligne jaune, comparaison utilisée par Lecanuet. Il est l'ingénieur qui a construit la route et le gendarme qui fait respecter le code de la route. Selon ce point de vue, la faute ne peut venir que de l'ouvrier, le patron, étant seulement responsable du respect des règlements. Les patrons font la distinction entre responsabilité et culpabilité : le patron est responsable, il n'est pas coupable.

Au syndicat CFDT des inspecteurs du travail on estime qu'il ne suffit pas de parler de la responsabilité du patron. Le problème essentiel étant les conditions de travail imposées aux ouvriers qui sont directement à l'origine des accidents que le patron soit ou non en règle. Tant que les cadences infernales, les horaires à rallonge, le système du travail au rendement subsistent, il y aura des accidents du travail. Le syndicat rappelle par ailleurs qu'en 74, 52 000 infractions patronales ont été constatées par les inspecteurs du travail, mais que très peu de condamnations de prononcées à des amendes, que la plupart inférieures ou minimum prévu par la loi.

Au syndicat de la magistrature, on estime que la réaffirmation de la responsabilité des chefs d'entreprise va dans le sens des positions défendues par le syndicat, mais qu'en l'occurrence ce n'est que la réaffirmation de ce que dit la loi.

Jugement de Moulins

L'EFFET DES LUTTES

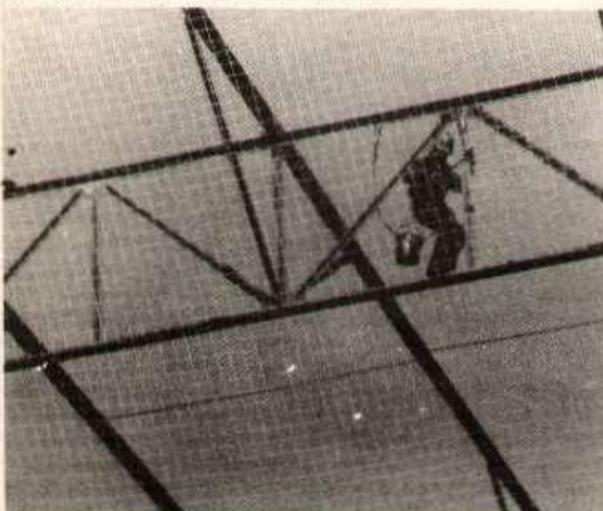
27 juin 1975 : un ouvrier des chantiers du sieur Planche, entrepreneur de Vichy travaillant aussi à Moulins, est écrasé par un étayage insuffisant. Planche est con-

damné à l'amende dérisoire de 1500F. Par la suite, l'inspection du travail constate de nouvelles infractions à la législation du travail sur ces chantiers.

27 octobre 1975 : quatre mois plus tard, Mr Drygas, ouvrier de 52 ans, ancien mineur, 19 ans de bâtiment, s'appuie sur la rambarde de sécurité d'un échafaudage des chantiers Planche. Le garde fou cède. Mr Drygas tombe d'une hauteur de 25 m. Il est tué. Cette fois, les choses ne se passent pas aussi bien pour le patron Planche : le juge chargé de l'instruction, Melle Chauveau, l'inculpe d'homicide involontaire, et, le 13 octobre, l'incarcère à la prison de Moulins. Trois jours plus tard, il est libéré, à la suite d'une campagne hystérique du patronat local, du député local, et du CNPF. Pour lui donner plus de poids, l'associé de Planche, son frère, oblige ses ouvriers à cesser le travail, en retirant les chefs du chantier, et en leur payant leurs journées.

Certains ouvriers sont même emmenés depuis Vichy dans les camions de l'entreprise pour « manifester » pour leur patron. Le procès de cet individu commençait hier au tribunal de Moulins.

Verdict : 6 mois de prison avec sursis, et trois ans de mise à l'épreuve en ce qui concerne la sécurité sur ses chantiers, et 10 000 F d'amende. Lorsqu'on examine les jugements rendus habituellement en matière d'accidents du travail, ce verdict peut paraître relativement sévère, surtout en ce qui concerne la mise à l'épreuve. Et, dans l'optique du tribunal, une peine ferme aurait conduit à la fermeture de l'entreprise dont Planche se disait la « locomotive ». D'autre part, il était rendu le lendemain de la déclaration de Lecanuet à propos de la responsabilité des chefs d'entreprise.



Pour une fois, le filet était mis

MÉRIEUX : TRAFIC DE SANG A L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

Le nom de Mérieux a fait là une des semaines, il y a plusieurs semaines : l'héritier de la famille avait été kidnappé, puis échangé contre rançon. Ce kidnapping d'un enfant est bien sûr crapuleux, mais que dire des activités de Mérieux sur qui on a voulu nous faire pleurer. Voilà que certaines de ses activités sont révélées au grand jour par une question écrite d'un député du PS au ministre de la santé.

L'Institut Mérieux, entre autres activités fait du commerce de plasma sanguin. La majeure partie du sang qu'il

utilise provient des pays du Tiers-Monde. Du sang est prélevé à bas prix sur les habitants les plus pauvres de ces pays, obligés pour manger de vendre leur sang. C'est ainsi que Mérieux se procure du plasma au prix de 2 à 4 dollars le litre qu'il revend ensuite dix fois plus cher.

L'Institut Mérieux prélève également du sang sur des donneurs préalablement immunisés, sang qui permet de produire des gammaglobulines utilisées dans certains traitements et pour la fabrication de vaccins. (Les gammaglobulines sont des anticorps produits par les cellules san-

guines contre les virus). Les centres publics de transfusion sanguine demandent depuis plusieurs années la fermeture des centres de prélèvement de l'Institut Mérieux.

Le ministre de la santé annonce qu'elle a ordonné leur fermeture, pour l'instant ceux-ci continuent de fonctionner. Mais cette mesure ne générerait pas considérablement Mérieux. Le sang importé des pays du Tiers-monde étant réexporté dans d'autres pays européens ou aux Etats-Unis où Mérieux possède à Miami un centre de production de gammaglobulines.

Il reste que le patron en question savait qu'il y avait risque d'accident mortel sur ses chantiers, que ces risques, il les a pris sciemment, comme le font toutes les entreprises capitalistes.

Le jugement rendu hier à Moulins, même s'il tranche avec les précédents, allait dans le sens souhaité par Lecanuet ! Son caractère nouveau montre seulement que les luttes des travailleurs sur la sécurité portent. Mais il reste tout à fait dans le cadre de la justice bourgeoise, pour qui un patron responsable de la mort d'un ouvrier n'est pas un criminel. Pour la classe ouvrière, tous les Planche restent des criminels.

« Nous ne laisserons plus faire une seule saisie ni une seule expulsion »

A Brignais, banlieue résidentielle de Lyon, quand on entend parler de « Chicago », c'est des Pérouses qu'il s'agit, quartier de HLM repoussé à l'extérieur de la ville.

Deux saisies étaient annoncées pour lundi dans la matinée, dès 7h30, plus de 40 personnes du Comité de Défense des Locataires des Pérouses étaient sur le terrain prêtes à empêcher les saisies. Devant cette mobilisation, l'huissier a renoncé à se déplacer.

« Quand il enverra un nouvel avis, nous reviendrons, nous ne laisserons plus faire une seule saisie ni une seule expulsion » déclaraient les ménagères qui participaient en grand nombre à cette action.

Le Comité de Défense des Locataires des Pérouses entreprend d'autres actions en particulier le blocage des charges et des loyers sur la cité, il s'occupe aussi de l'animation sur le quartier.

une mairie occupée...

Le patron de l'usine « Boulonnerie calibrée » de Valence vient de décider la liquidation judiciaire. Du même coup, il envisage aussi de « liquider » les travailleurs. Mais dans les ateliers, les ouvriers n'ont pas été du même avis, ils ne sont pas pressés de rejoindre les rangs des chômeurs de la localité. Aussitôt, ils ont occupé la mairie massivement. Un patron suisse reprendrait la boîte avec la moitié du personnel en moins : mais ils sont bien décidés à tous rentrer ; il faudra compter avec eux !

FRONT ROUGE Organe Central du Parti Communiste Révolutionnaire (m.l.)

N° 3 - nouvelle série

est paru

Le numéro : 5 F (+ port)

Au sommaire :
- La ligne de masse
- Les marxistes-léninistes et l'armée
- La conférence Nord-Sud

Passez vos commandes

Front Rouge BP 161 - 75 864 Paris Cedex 18
CCP - 31 191 14 La Source

LA VIE DU JOURNAL

DANS NOTRE COURRIER

DEVENEZ CORRESPONDANT
DU QUOTIDIEN DU PEUPLE

Envoyez chaque jour, vos
critiques, vos suggestions,
vos propositions d'articles
au :

QUOTIDIEN DU PEUPLE
en téléphonant au :
208 65 61 Paris de 8 H 30 à 13 H

Il est nécessaire d'en débattre

Une critique faite à l'article sur la baisse de la natalité. Quand il est dit que c'est la bourgeoisie qui a peur d'avoir des enfants car elle n'a pas d'avenir de classe, alors que la classe ouvrière n'a pas de problème, cela paraît une affirmation théorique, mais la vie des

masses, leurs problèmes n'apparaissent pas. Si cette affirmation est justifiée, il aurait fallu qu'elle apparaisse à l'issue d'un débat, mais on n'imagine pas aujourd'hui une famille ouvrière dire : « nous, on veut beaucoup d'enfants car on sait qu'on a un avenir de classe ».

Ce qui est important dans votre critique, c'est qu'elle note que les affirmations contenues dans l'article restent « théoriques » et qu'elles ne se fondent pas sur « la vie des masses, leurs problèmes ». C'est, je pense le défaut de cet article. Il tient à la façon dont il a été fait : c'est une critique « théorique » des points de vue de la bourgeoisie sur la baisse de la natalité et ce n'est que cela. En conséquence, le point de vue affirmé ne semble pas correspondre à la réalité et reste de « principe ».

Je pense malgré tout, que vous schématisez le point de vue exprimé. Il n'est pas dit que la classe ouvrière n'a pas de problèmes, au contraire ces problèmes sont mentionnés. Mais ce que j'ai voulu dire,

c'est que ces problèmes matériels ne suffisent pas à expliquer la baisse de la natalité, que la raison essentielle est d'ordre idéologique : crise de la famille et appréhension devant l'avenir. Et aussi que la classe ouvrière n'a aucun intérêt à limiter le nombre d'enfants qu'elle désire.

Pour étayer ce point de vue, et l'enrichir, ou même le modifier, il est nécessaire d'en débattre avec les travailleurs concernés. Vous avez certainement une expérience concrète de ce problème, des idées plus détaillées que celles que vous mentionnez, c'est en apportant ces éléments qu'il sera possible de se forger un point de vue plus approfondi.

LE CHEMIN PARCOURU

Quand on compare le n° 1 du Quotidien avec le n° 92, on mesure le chemin parcouru en 4 mois ! Je choisis le 92, parce qu'à mon avis, c'est le meilleur qui soit sorti jusqu'à présent. Il y a eu des moments sombres, des jours où on hésitait à montrer le journal à quelqu'un qui ne le connaissait pas (ex. : la période entre Noël et le Nouvel An).

Aujourd'hui, la confiance est revenue. Un n° comme le 92 montre que la rectification montre ses premiers fruits, que la progression vers le quotidien du peuple est possible.

Quand les camarades recommencent à parler spontanément du Quotidien (ce qui n'était plus le cas depuis bien longtemps !), quand on a envie de le faire circuler parce qu'on est sûr qu'il va accrocher, quand, dans une famille ouvrière, le journal est lu au moment du repas parce qu'il s'y trouve des articles qui parlent de manière juste des questions dont on a envie de discuter (en l'occurrence Sanders et la page sur Moon), alors on sait qu'on va dans la bonne voie.

Vous êtes encore, je trouve, enfermés dans la conception « journal = suite de textes ». Je

caricature un peu, mais la plupart du temps, on trouve : début-développement-conclusion et on case une photo à l'appui (?) pour aérer la page. Il y a heureusement des exceptions à cette règle.

Pour la photo, en particulier, vous n'osez pas l'exploiter à fond. Une proposition : l'article sur le Portugal, en page 5 du n° 91 : on aurait pu mettre la même photo en plus grand, à la place du titre (qu'on supprime). Et sur la photo ou juste à côté - en assez gros - quelque chose comme : « ils pleurent. Ces soldats parachutistes, la rage au cœur, viennent de remettre leurs fusils aux forces de droite. C'était le 25 novembre dernier... ». Et l'article continue sur cette lancée, permettant d'expliquer le « nouveau glissement à droite » du régime, etc... On fait la même analyse, mais on suit une autre démarche. Le texte n'est pas le seul moyen, dans un journal de faire avancer les idées justes. N'ayons pas peur de ne lui donner quelquefois que le 2° rôle. Une bonne carte géographique, assez grande pour être claire est souvent indispensable pour pouvoir comprendre une situation (la carte du Liban, dans le n° 92 était à ce point de vue inutile : illisible).

un camarade de Ste-Geneviève



« Ils pleurent ces soldats parachutistes... »

L'information dans le Quotidien du Peuple

J'ai une petite critique ainsi qu'une suggestion : vous n'avez pas publié la liste précise des nouveaux ministres (ni même celle des anciens). D'une ma-

nière générale, c'est très agréable de pouvoir lire des chiffres ou des « faits » tout crus dans des encarts à côté d'articles qui analysent ces faits...

COMMUNIQUÉS

L'Association Médicale Franco-Palestinienne (section de Lyon) organise,

le vendredi 30 janvier, de 19 h à 23 h 30, à la Salle des Fêtes de la Croix-Rousse (96, Gde Rue de la Croix-Rousse) un gala de soutien au Croissant Rouge Palestinien.

La chanteuse Colette Magny participera à ce gala au cours duquel sera projeté un film de Roger Pic retraçant la vie du peuple palestinien dans les camps de réfugiés au Liban. Le professeur Larivière parlera plus particulièrement des derniers bombardements israéliens au-dessus de ces camps. Un montage de diapositives illustrera son témoignage.

Deux troupes de théâtre, le Théâtre populaire maghrébin de Grenoble et la compagnie El Halaka d'Aix-en-Provence, interpréteront de la musique populaire arabe, des pièces de théâtre et des poèmes palestiniens.

L'Association Médicale Franco-Palestinienne - dont le président est le professeur Paul Miliez - organise depuis plus d'un an le soutien au peuple palestinien sur le plan sanitaire. Dans ce but, elle recueille des fonds, collecte des médicaments et du matériel médico-chirurgical qu'elle fait parvenir au Croissant Rouge Palestinien. Pour concrétiser la solidarité des peuples palestinien et français, elle s'est fixée comme objectif la construction d'un hôpital dans le sud du Liban, l'hôpital Mahmoud El Hamchari du nom du représentant de l'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) assassiné à Paris.

Le Quotidien du Peuple publication du PCR (ml)
Adresse postale :
BP 225 75 924
Paris Cedex 19
CCP n° 23 132 48 F Paris
Directeur de publication
Y. CHEVET
imprimé par IPCC Paris
distribué par les NMPP
Commission Paritaire :
56 942

POUR LE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI

Le Sahara Occidental traverse en ce moment une période dramatique de son histoire. Au moment où le peuple sahraoui, après des années de lutte armée et de sacrifices, vient de libérer la plus grande partie de son territoire national, le fascisme espagnol et les gouvernements expansionnistes de Rabat et Nouakchott s'associent, à la suite d'un sordide marchandage, pour le recoloniser (Accord tripartite du 14 novembre 1975).

Défiant les résolutions de l'ONU ils prétendent mettre en place une administration coloniale commune.

Pourtant, le peuple sahraoui affirme avec force son droit à l'existence, son droit à l'autodétermination et à l'indépendance : droits qui lui ont été reconnus depuis dix années par les Nations Unies.

Le F.POLISARIO (Front Populaire de Libération de Saguiat El Hamra et Rio de Oro), seul représentant authentique du peuple sahraoui se bat maintenant pour s'opposer à l'invasion des forces armées marocaines et mauritaniennes.

- Invasion le 31 octobre 1975 par les troupes d'Hassan II de la zone nord-est (entrée de onze bataillons d'infanterie et de blindés appuyés par l'aviation), alors que les projecteurs étaient

fixés sur la marche verte « pacifique » ;

- Attaque des villes de Smara, le 28 novembre 1975, d'El Aïoun, le 11 décembre 1975, de Dakhla (Villa Cisneros), le 8 janvier 1976, avec la complicité de l'armée espagnole (*).

- Engagement de troupes mauritaniennes équipées et encadrées par le Maroc dans la région sud (bataille du 10 au 20 novembre 1975 de La Guera dont la résistance héroïque a infligé de lourdes pertes aux envahisseurs) (**).

les signataires de cet appel

CONDAMNENT l'accord tripartite, les prétentions marocaines et mauritaniennes à asservir le peuple sahraoui et le génocide en cours.

ILS EXIGENT le retrait immédiat des troupes d'invasion marocaines et mauritaniennes.

ILS DEMANDENT que le Front Polisario qui administre actuellement la quasi-totalité des populations du territoire (même les habitants des villes occupées ont en grande partie rejoint les régions libérées) soit reconnu comme seul représentant légitime du peuple sahraoui ainsi que les envoyés de l'ONU eux-mêmes l'ont constaté.

ILS FONT APPEL à la communauté internationale pour

qu'elle fasse appliquer le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et reconnaisse immédiatement la souveraineté du peuple sahraoui sur son pays et sur ses richesses.

ILS APPELLENT toutes les forces démocratiques à exprimer leur solidarité active et concrète en faveur du peuple sahraoui qui, avec un courage et une détermination exemplaires, résiste à la guerre d'extermination entreprise à son encontre.

COMITÉ DE SOUTIEN AU PEUPLE SAHRAOUI
Information 2 000
32, rue Le Peletier - Paris 9°

Signatures et soutiens sont à adresser à
« LES AMIS DU PEUPLE SAHRAOUI » c/o M^e Viaud D.
28, rue Lacordaire - 75015 Paris
CCP M^e Viaud - Paris 25/11/78
Tel. 033.79.10

(*) Tortures et massacres odieux et massifs de femmes et de jeunes enfants. Exode des populations à travers un désert où le bétail a été anéanti et les puits empoisonnés par le colonialisme espagnol : nombreux décès par soif, faim, épuisement.

(**) Cette ville a été détruite et ses habitants massacrés après des bombardements intensifs par air, terre, mer.

RÉUNIONS DE LECTEURS

Amiens

Réunion de lecteurs du Quotidien du Peuple - Amiens -
Vendredi 30 janvier
20 h 30
Centre Social et Culturel
Avenue de Picardie
Etouvie - 80 AMIENS

Alfortville

réunion publique des lecteurs du Quotidien du Peuple
à la Maison des Jeunes et de la Culture
vendredi 30 janvier à 20 h 30

BLOC-NOTES

ENCEINTE OU PAS ?

Après l'apparition des premiers symptômes de grossesse (retard des règles, avec parfois des nausées matinales, une salivation exagérée, une tension des seins), comment peut-on savoir avec certitude si l'on est enceinte ?

Les moyens les plus rapides sont les G-test ou L-test vendus en pharmacie sans ordonnance, tests que l'on fait soi-même sur les urines du matin, à partir du 9^e jour de retard des règles.

Si le résultat est positif, la grossesse est certaine, s'il est négatif il faut vérifier que l'on n'est pas enceinte par un nouveau test, 8 jours après ou par un autre moyen (examen de laboratoire).

Le test est valable même si l'on prend la pilule.

Le gros inconvénient de cette méthode très maniable et très rapide (résultat en 3 heures) : elle est très chère, 35 F environ, et n'est pas remboursée par la sécurité sociale.

Il existe d'autres moyens

moins chers mais demandant plus de temps et de démarches :

- l'examen immunologique des urines en laboratoire après prescription médicale, est un examen sûr. Il faut compter 30 F de consultation 35 F d'examen dont seulement 70 % seront remboursés et un délai de deux jours avant le résultat.
- en cas de retard de règles on peut faire des piqûres d'hormones qui entraînent l'apparition des règles dans les six jours si la femme n'est pas enceinte, et n'ont aucun effet sur les règles dans le cas contraire.

Certains médecins prescrivent de telles piqûres sous le fallacieux prétexte d'entraîner un avortement alors qu'il n'existe aucun moyen médicamenteux pour avorter.

Il existe aussi des comprimés à base d'hormones qui ont le même but de diagnostic, ils ne doivent pas être utilisés car des anomalies fœtales ont pu être constatées chez des enfants de femmes ayant beaucoup utilisé cette méthode auparavant.

Dans les autres cas, elle a trois mois à partir du jour de la fécondation pour faire la déclaration afin de recevoir les indemnités de la sécurité sociale et de bénéficier (à partir du 3^e mois) d'une heure de repos supplémentaire par jour.

Quelles sont les mesures à prendre quand on est enceinte et qu'on entend garder l'enfant. Plusieurs cas sont à considérer :

- la femme est dans un poste de travail exposé à des radiations (manipultrices radio, personnel hospitalier de réanimation, des blocs opératoires, ouvrières du textile où l'épaisseur des brins est contrôlée par rayons X) ou des produits toxiques (benzène, toluène...) ; il est primordial de faire au plus tôt la déclaration de grossesse pour exiger du médecin du travail l'application de la loi ; changement de poste sans changement de salaire.
- La femme suit un traitement prolongé (diabète, tuberculose...), elle doit consulter rapidement un médecin pour être surveillée et savoir si la poursuite de la grossesse est possible.

Aucune précaution n'est à prendre en début de grossesse normale, si ce n'est de limiter au maximum l'usage des médicaments.

Nous attendons vos questions pour parler de la surveillance de la grossesse elle-même dans de prochains articles.

C'est le médecin qui fait la déclaration et prescrit les examens indispensables, selon la loi :

- prise de sang pour détermination du groupe sanguin et recherche de la syphilis (B.W),
- radio pulmonaire pour rechercher une tuberculose. Il faut exiger de passer une radiographie (et de garder le cliché) et refuser les radioscopies qui envoient une dose beaucoup plus forte de rayons.
- le test de détection de la rubéole qui est un examen primordial, n'est pourtant pas remboursé. Il doit être fait à toutes les femmes à partir de l'âge de 16 ans pour les vacciner si elles ne sont pas immunisées.

Aucune précaution n'est à prendre en début de grossesse normale, si ce n'est de limiter au maximum l'usage des médicaments.

Nous attendons vos questions pour parler de la surveillance de la grossesse elle-même dans de prochains articles.

Docteur QdP

TÉLÉVISION

JEUDI 29 JANVIER

| TF 1 | 18 h 55 - DES CHIFFRES ET DES LETTRES |
|-----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| 18 h 15 - A LA BONNE HEURE | 19 h 20 - ACTUALITÉS RÉGIONALES |
| 18 h 45 - POUR LES JEUNES | 19 h 45 - Y'A UN TRUC |
| 19 h 20 - ACTUALITÉS RÉGIONALES | 20 h 00 - JOURNAL |
| 19 h 40 - UNE MINUTE P. LES FEMMES | 20 h 30 - LE GRAND ÉCHIQUIER autour de M. Genevoix. |
| 19 h 45 - LA VÉRITÉ TIENT A UN FIL feuilleton | 23 h 20 - JOURNAL |
| 20 h 00 - JOURNAL | 23 h 45 - VEILLÉE A BRIANÇON |
| 20 h 30 - BARETTA améric. | |
| 21 h 25 - L'OCEAN INDIEN Méditerranée de demain (enquête) | |
| 22 h 25 - ALLONS AU CINEMA | |
| 23 h 25 - JOURNAL | |
| A 2 | |
| 18 h 30 - JOURNAL | |
| 18 h 40 - LE PALMARES DES ENFANTS | |
| | FR 3 |
| | 19 h 00 - POUR LES JEUNES |
| | 19 h 20 - ACTUALITÉS RÉGIONALES |
| | 19 h 40 - TRIBUNELIBRE |
| | 19 h 55 - FLASH JOURNAL |
| | 20 h 00 - ALTITUDE 10000 JEU |
| | 20 h 30 - L'OISEAU RARE film de Brialy 1973 |
| | 21 h 50 - JOURNAL |

Sur TF 1 : première partie d'une enquête sur «l'Océan Indien, Méditerranée de demain». Rien à voir avec une promenade touristique. Les auteurs de l'émission se proposent d'étudier les problèmes politiques et économiques de cette région du monde.

Zone stratégique en raison du pétrole, l'Océan Indien est l'objet de bien des convoitises. Ce soir, il s'agira plus précisément de la question des détroits. D'où deux reportages consacrés à la situation en Oman et à Djibouti. Depuis plus de 10 ans, le peuple omani a dé-

clenché une lutte de libération d'abord contre le colonialisme anglais et aujourd'hui, dans les zones libérées du Dhofar résiste héroïquement à l'agression iranienne, qui vise à contrôler tous les détroits du Golfe.

Quant à Djibouti, c'est un point stratégique auquel s'accroche l'impérialisme français pour contrôler le passage de la Mer Rouge à l'Océan Indien. Mais le peuple de Djibouti mène la lutte contre sa présence et refuse de se contenter de la pseudo indépendance que lui propose l'impérialisme français par Ali Aref interposé.

feuilleton

ETOILE ROUGE SUR LA CHINE

d'Edgar SNOW AUX ÉDITIONS STOCK

RÉSUMÉ

Parvenu en zone libérée par l'Armée Rouge, E. Snow rencontre Chou En-Lai à son quartier-général de vice-président du Comité militaire révolutionnaire. Chou En-Lai propose à Snow l'itinéraire d'une tournée de quatre vingt douze jours.

5^{ème} épisode

L'INSURGÉ

Pendant notre conversation, j'examinai Chou En-Lai avec un vif intérêt, car en Chine, comme beaucoup d'autres chefs rouges, il était autant une légende qu'un homme. Il était de taille svelte, de stature moyenne, de constitution sèche et menue, d'apparence juvénile en dépit de sa longue barbe noire, et de grands yeux vifs enfoncés. Il y avait certainement chez lui une sorte de magnétisme, qui semblait tenir d'une curieuse combinaison de timidité, de charme personnel et d'une complète assurance dans le commandement. (...)

UN LETTRÉ MUÉ EN INSURGÉ

Fils d'une grande famille de mandarins, son grand-père un haut fonctionnaire de la dynastie mandchoue, son père un brillant professeur, sa mère une femme exceptionnelle - très cultivée, elle aimait vraiment la littérature moderne - Chou En-Lai lui-même semblait destiné à une carrière de lettré, car depuis sa tendre enfance il manifesta des dons littéraires marqués. Mais comme

beaucoup d'autres de sa génération, éduqués dans une période de réveil national, son intérêt pour la chose littéraire dévia. Lorsque, après la Première Révolution (1911), l'innocente «renaissance littéraire» chinoise se mit à pousser des bourgeons plus valables, Chou En-Lai fut emporté par le mouvement de révolution sociale qui devait secouer la Chine jusqu'au fond de l'âme. (...)

Chou En-Lai participe à la révolte des étudiants en 1919 contre la politique agressive du Japon et pour la démocratie et le changement social. Arrêté, puis libéré, il part en France où il participe à l'organisation du Parti Communiste Chinois à Paris.

L'INSURRECTION OUVRIÈRE DE CHANGHAI

En 1924, il retourna en Chine, organisateur révolutionnaire déjà bien connu, et se joignit aussitôt à Canton (1) à Sun Yat-sen (2), qui préparait alors la Révolution nationaliste, de concert avec le Parti Communiste chinois et la Russie soviétique.

A vingt-six ans, Chou En-Lai, devenu un personnage dans la vie politique de Canton, fut nommé secrétaire de la célèbre

Académie militaire de Whampos. (...)

En 1925, 1926 et 1927, l'expédition vers le nord (3) était en cours, sous le commandement en chef de Tsiang Kai-chek, choisi conjointement par le Kouomintang et les communistes. Chou En-Lai reçut l'ordre de préparer une insurrection à Changhai et d'aider l'armée nationaliste à saisir la ville.



Chou En lai pendant la longue marche

Une première insurrection échoue.

(...) Sous-estimant la signification de la première, puis de la seconde grève, les vieux chefs de guerre du Nord se contentèrent de couper un certain nombre de têtes, mais ne réussirent pas à arrêter le mouvement ouvrier. Chou En-Lai et les fameux chefs ouvriers changhaïens, Tchao Tsö-yen, Kou Tchoen-tchang et Lo Yiming, réussirent alors à or-

ganiser 50 000 piquets et s'assurèrent dans la Concession française de locaux où une formation militaire fut donnée en secret à 2 000 militants. A l'aide de Mausers passés en contrebande on forma une «troupe de fer» de 300 tireurs d'élite, et ce fut la seule force armée que possédèrent ces ouvriers de Changhai.

Le 21 mars 1927, les

communistes lancèrent une grève qui provoqua la fermeture de toutes les industries et qui plaça 600 000 ouvriers, militant pour la première fois de leur vie, derrière les barricades de la révolution. Ils saisirent d'abord les commissariats de police, puis l'arsenal, puis la garnison, et après cela la victoire. 5 000 ouvriers furent armés, 6 bataillons de troupes révolutionnaires créés, et un «pouvoir des citoyens» proclamé.

La renonciation à la philosophie dominante de l'ancienne Chine, la philosophie des tréves à la Chamberlain (5) et qui

C'était le coup d'Etat le plus remarquable de l'histoire moderne de la Chine.

C'est ainsi que Tsiang Kai-chek, arrivant quelques jours plus tard aux abords de Changhai, trouva sa bataille déjà gagnée, put entrer dans la ville chinoise (4) (Les concessions étrangères n'avaient naturellement pas été attaquées : les nationalistes n'occupèrent que la partie chinoise de Changhai) et accepter le pouvoir des mains d'une armée ouvrière triomphante. C'est ainsi que lorsque, un mois plus tard, Tsiang Kai-chek monta son propre coup d'Etat de droite et que le massacre des Rouges commença, le premier sur la liste des condamnés fut ce jeune homme qui lui avait donné sa victoire - mais qui, le généralissime s'en rendait compte, aurait pu aussi la lui enlever. Ainsi commença pour Chou En-Lai sa vie de fugitif du Kouomintang et de chef de la Troisième Révolution, la révolution qui arbora le drapeau rouge en Chine. (...)

Suivent 7 années de luttes incessantes : l'organisation de la Commune de Canton puis après son échec, la vie clandestine et enfin la Longue Marche.

LE VRAI VISAGE DU COMMUNISME

La renonciation à la philosophie dominante de l'ancienne Chine, la philosophie des tréves à la Chamberlain (5) et qui

cherche à sauver la face, une capacité incomparable pour endurer la défaite et les privations : une adhésion désintéressée à une idéologie et une ténacité qui ne voulait pas se savoir battue, - tout cela paraissait implicite dans cette histoire de l'Armée rouge telle qu'elle m'était révélée dans l'histoire d'un des hommes qui avaient contribué à la créer. «Chou En-Lai doit être un fanatique», me dis-je en moi-même, et je l'observai pour la leur fatale sur sa rétine. Mais si elle était là je n'arrivai pas à la discerner. Il continuait à parler lentement, tranquillement pensivement.

Chou En-Lai me laissa donc l'impression d'un esprit calme, logique et empirique. Ses assertions énoncées avec modération faisaient un singulier contraste avec le fond de neuf années de diffamation des communistes par la propagande du Kouomintang, qui les traitait de «bandits ignorants», de «maraudeurs» et autres épithètes choisies.

(à suivre)

- 1) Ville du sud de la Chine.
- 2) Fondateur du Kouomintang «Parti national du peuple».
- 3) Expédition contre les «chefs de guerre» féodaux dans le but d'établir une autorité unique sur l'ensemble de la Chine.
- 4) Les concessions étrangères de Changhai étaient des quartiers sous l'entière domination administrative et militaire de puissances impérialistes étrangères.
- 5) Politicien anglais.

INTERNATIONAL

"Jamais des soldats algériens n'ont participé aux combats"

*Interview
de Mokhtar Malainine,
membre de la délégation
en Europe
du Front POLISARIO*

Avant hier, un groupe de soldats algériens a été accroché par des troupes marocaines à Amgala, dans la zone libérée sahraouie, proche de la frontière mauritanienne. Dès l'annonce de la nouvelle Algérie précisait que cette unité était chargée de convoier des vivres et des médicaments aux habitants sahraouis des camps. On ne connaît pas le nombre de victimes de l'accrochage, le gouvernement marocain affirme que douze soldats algériens en uniforme ont été faits prisonniers, au cours de l'assaut donné à la ville de Amgala, qui était sous le contrôle du F. POLISARIO et protégé par les forces armées populaires.

Quotidien du Peuple :
Pouvez-vous nous dire ce qu'est Amgala ?

Amgala se trouve dans le Saguiat el Hamra, à proximité de la frontière mauritanienne. Les Espagnols s'en souviennent bien puisqu'ici eut lieu en décembre 74 l'une des plus importantes batailles au cours de laquelle deux cents tercios de l'armée espagnole furent tués.

C'est une localité importante car c'est un point où se regroupaient les personnes déplacées venues de Smara, El Aïoun, et même du sud, avant d'être réparties sur le territoire.

**APPEL A SOUTENIR LE
PEUPLE SAHRAOUI**

QdP : Pourquoi l'armée marocaine a-t-elle attaqué Amgala ?

L'armée marocaine se préparait depuis un certain temps à une grande attaque contre les zones libérées. Des milliers d'hommes avaient été amenés à El Aïoun ainsi que des grandes quantités d'armes ; l'aviation était rentrée en action, des troupes marocaines se massaient également en Mauritanie.

L'un des premiers points qu'elles attaquent est Amgala parce que le roi veut couper en deux le pays, selon une ligne Smara-Amgala.

C'est une offensive criminelle contre notre peuple et nous résistons par tous les moyens. A Amgala, il y avait encore de nombreuses tentes, de nombreuses personnes qui n'avaient pas encore pu rejoindre d'autres camps et c'est contre elles que les troupes du roi se sont lancées. Ce sont leurs tentes qu'elles ont détruites, ce sont des femmes et des enfants qui ont été les premières victimes.



Compter sur ces propres forces : la milice d'un camp sahraoui.



QdP : Pourquoi des soldats algériens se trouvaient-ils à Amgala ?

Devant la double agression, par le nord et par le sud, qui vise à l'extermination de notre peuple, le Front a fait appel à tous les peuples et pays frères, à toutes les organisations humanitaires pour secourir notre peuple qui souffre de la faim, du froid. Le soutien qui arrive est extrêmement important en quantité et nos moyens de transport ne sont pas en mesure de transporter à bref délai des tonnes et des tonnes de tentes, vivres et médicaments. A la demande du Front, l'Algérie met à notre disposition des camions militaires qui sont accompagnés par la milice et par le Croissant Rouge Sahraoui. Ce qui s'est passé à Amgala se situe dans ce cadre.

Jamais les soldats algériens qui participent à ces convois n'ont participé à des combats.

**AUCUNE INTERVENTION
ETRANGÈRE DE NOTRE
CÔTÉ**

QdP : Est-ce que l'Algérie peut intervenir dans la guerre de résistance du peuple sahraoui ?

Nous sommes capables de faire face seuls à cette agression étrangère et nous ne cesserons pas le combat avant que l'agression soit repoussée.

Le gouvernement et le peuple algérien soutiennent notre lutte et notre droit à choisir librement sa destinée. C'est un soutien précieux. D'autres peuples et d'autres pays nous soutiennent politiquement et matériellement.

Nous nous défendons contre une agression qui se matérialise par une tentative de liquidation physique de notre peuple. Nous serions donc en droit de demander un soutien militaire à tous nos amis. Notre Front n'a pas demandé à l'armée algérienne

ne d'intervenir aux côtés de notre peuple, et celle-ci ne l'a pas fait.

QdP : Depuis quelques jours, sous prétexte que des soldats cubains se trouveraient au Sahara, la propagande bourgeoise présente le Sahara comme une sorte d'Angola, où s'affrontent les USA et l'URSS. Quelle est la position du Front à ce sujet ?

Notre peuple fait face seul à une double agression. Il est

Le gouvernement marocain a déclaré : *Amgala est à l'intérieur du Sahara marocain... et ne peut faire l'objet d'aucune équivoque à la suite du transfert opéré récemment au Maroc par l'administration espagnole... L'action des forces armées royales découle du droit et du devoir qu'a normalement le Maroc d'assurer la protection de ses populations et de son intégrité territoriale.* Quelle validité ont les accords entre le Maroc et l'Espagne alors que ces accords ont été signés sans que le peuple sahraoui et ses représentants aient été consultés, quand toute la population refuse d'être sujet du roi du Maroc ? Aucune. Est-ce que Hassan appelle à protéger la population au napalm, donner l'assaut aux camps de réfugiés ?

encadré par notre mouvement, pour atteindre la liberté et l'indépendance. L'intervention étrangère est du côté des agresseurs qui sont soutenus par des pays occidentaux. Quand à la présence de soldats cubains ou vietnamiens à nos côtés, c'est pure calomnie, pour brouiller le sens de la lutte de notre peuple. Il n'y a aucune intervention étrangère de notre côté. Notre Front s'opposera à toute tentative de dicter à notre peuple une ligne de conduite qui ne serait pas la sienne.

Espagne Le discours d'Arias Navarro

CONCESSIONS ET POUDRE AUX YEUX

Comment en effet le faire fonctionner, déclarer grèves, réunions manifestations passibles de plus de 20 ans de prison, quand ce sont des centaines de milliers de travailleurs qui font grève et manifestent ? Quand ces luttes ont lieu non seulement à Madrid, mais dans tout le pays : avant-hier, grève générale dans le bâtiment à Valence et, partout dans le Baix Llobregat, hier à Valladolid dans la métallurgie, aujourd'hui, poursuite des mouvements dans les mines et la sidérurgie des Asturies (Hunosa et Ensidesa) grève totale dans les chantiers navals de Gijón ?

Comment le faire jouer, ce décret, quand les luttes de la classe ouvrière reçoivent l'appui de tout le peuple, et que depuis peu acteurs et enseignants se joignent au mouvement ? Car il y a maintenant près de 3 800 enseignants en grève sans compter les «PNN» (auxiliaires), car 140 000 élèves sont touchés, et les en-

Arias Navarro a décidé de réviser le décret-loi anti-terroriste du 25 août dernier. **Nouvel élément à mettre au compte de la «libéralisation» ? Certes pas ; d'abord révision n'est pas annulation. En second lieu, le fascisme a existé en Espagne avec et sans état d'exception, et l'oligarchie dispose d'un système de lois qui lui permet à la limite de se passer d'un tel décret pour exercer sa terreur fasciste. Cependant, il s'agit bel et bien d'un recul de l'oligarchie, et de la sanction juridique d'un tel état de fait : elle ne parvenait plus à appliquer ce décret de manière systématique.**

seignants demandent un enseignement pour tous et gratuit, l'amnistie, les libertés démocratiques, sans parler de leurs revendications professionnelles ?

Oui, ce sont les luttes de ces dernières semaines qui ont imposé cette révision, à laquelle l'oligarchie a été contrainte, car il est évident qu'elle aurait préféré continuer comme avant. Cette conquête fragile, encore mince, seule la mobilisation populaire pourra la garantir et l'étendre.

Car la question de l'amnis-

tie, au centre des dernières luttes reste posée : Arias a bien dit qu'il n'y aurait pas d'amnistie générale. Ce que veut le fascisme actuellement, c'est pratiquer une amnistie sélective, qui viserait à donner droit de cité à certaines tendances politiques comme la Démocratie Chrétienne ou le PSOE (Parti Socialiste Ouvrier Espagnol) mais qui maintiendrait la même répression pour les révolutionnaires et les éléments actifs des masses.

Dans d'autres domaines, celui des associations politiques qui vont être élargies,

c'est le même critère de sélectivité qui va jouer puisqu'Arias a déclaré que «les groupements qui portent en eux-mêmes les germes de leur auto-exclusion» seraient interdits. Pour être générale, la formulation, dans l'arbitraire qu'elle suppose, n'en est pas moins claire : les partis qui veulent détruire l'oligarchie seront exclus.

Quant à la nouvelle loi électorale qui serait promulguée, les règles du jeu sont viciées avant même d'avoir pu fonctionner, car pour avoir droit de cité, il faudra se situer dans le cadre des lois fascistes.

En réalité, ce premier recul, l'oligarchie va essayer d'en profiter pour tromper les masses et attirer à elle certains partis jusque là exclus de la vie politique officielle. Seule la mobilisation populaire permettra de bloquer la manœuvre et transformer cette révision en un nouveau recul plus important.

En bref

Liban : retour au calme

Dans Beyrouth marquée par les combats de ces derniers mois, le calme est en train de revenir progressivement ; on n'a constaté aucun des enlèvements qui marquaient d'ordinaire les périodes d'accalmie entre les combats. Il semble bien que le rapport des forces a basculé d'une façon trop nette, cette fois, en faveur des forces patriotiques et de la Résistance Palestinienne, pour que les forces réactionnaires n'osent pas se lancer immédiatement dans de nouvelles provocations.

Cependant, l'état d'alerte maximum a été décrété dans les camps palestiniens en prévision d'une éventuelle attaque israélienne de grande envergure.

Poniatowski et la SAVAK

Trente étudiants iraniens ayant occupé les locaux à Paris de l'agence de presse iranienne PARS, pour protester contre l'exécution récente de neuf patriotes et l'assassinat par la police iranienne de cinq autres, quinze d'entre eux ont été interpellés par la police française. Poniatowski se fait ainsi, une fois de plus, le collaborateur des régimes les plus fascistes dans la lutte contre leurs opposants résidant en France.

**Angola : ouverture
américaine vers le MPLA**

Après le voyage à Luanda de Mark Moran, représentant d'un sénateur américain, de nouveaux indices apparaissent d'une tentative américaine pour nouer des liens avec le MPLA. Des conversations auraient eu lieu au Nigéria entre le MPLA et des représentants de la Gulf Oil, société US qui exploite le pétrole de Cabinda. La firme Boeing envisagerait également de demander l'autorisation de rentrée à Luanda de ses techniciens, qu'elle avait retirés l'année dernière. De son côté, Carlos Rocha, ministre du plan du gouvernement du MPLA, a déclaré : «nous pensons qu'en 1976 nous signerons des accords pour la réouverture de certaines compagnies dans notre république», précisant : «l'attitude du congrès américain n'est pas hostile à notre république». Ainsi, les défaites importantes subies par le FNLA, les difficultés militaires importantes de l'UNITA dont la capitale, Huambo, serait actuellement sous le feu des troupes du MPLA, pourraient conduire les Etats-Unis à réviser leur tactique en Angola, et à ne plus faire confiance aux seuls mouvements opposés au MPLA : la concurrence entre Moscou et Washington, qui a déterminé le développement de la guerre, pourrait gagner le front de la lutte pour le contrôle du MPLA lui-même.